



Mariage franco-indien et nationalité

Par **graebenitz_old**, le **29/06/2007** à **22:53**

Bonjour,

Mon ami et moi sommes tous deux scientifiques et vivons pour le moment en Allemagne.

Nous avons l'intention de nous marier et nous aimerions savoir si des problèmes de nationalité (est-ce que mon mari aura d'office la nationalité française ou aura-t-il le droit de vivre en France) nous attendent si nous allons vivre en France.

Merci d'avance de votre aide.